

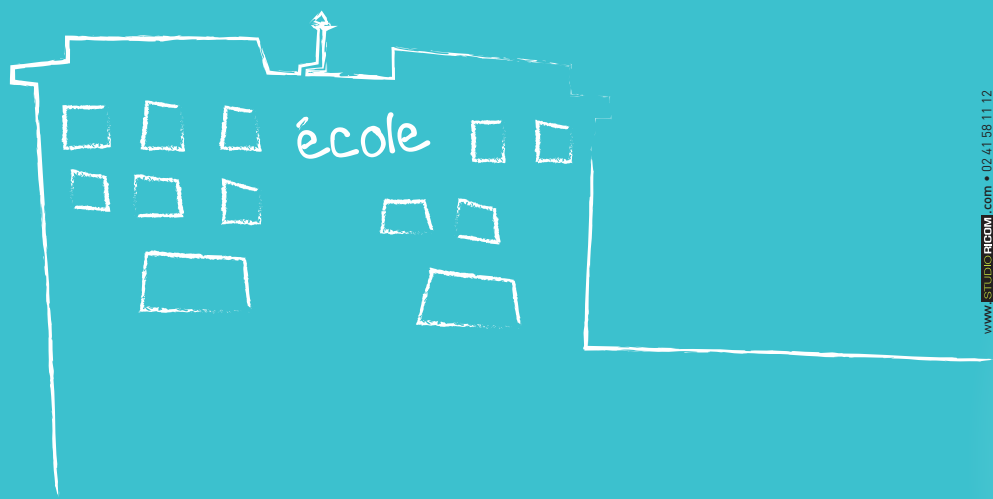
Contact

SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES

Communauté de communes Sèvre & Loire
02 51 71 92 14 ✉ transportscolaires@cc-sevreloire.fr

▲ **À DIVATTE-SUR-LOIRE** : 84 rue Jean Monnet, ZAC de la Sensive

▲ **À VALLET** : à l'Espace Intercommunal Antoine Guilbaud,
1 place Charles de Gaulle



www.STUDIO-RICOM.com • 02 41 58 11 12

Service ouvert

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Plus d'info

lila.loire-atlantique.fr

INSCRIPTIONS

transports scolaires 2017-2018





Inscriptions

Entre le 2 mai et le 15 juin 2017

ou jusqu'au 13 juillet, pour les élèves en attente de résultat d'examen. Après le 15 juin, le non respect du délai entraînera des frais de retard de 20 €.

- ▲ Sur internet : lila.loire-atlantique.fr
- ▲ En retournant le formulaire d'inscription téléchargeable sur <https://lila.loire-atlantique.fr> dûment complété

LA CC SÈVRE & LOIRE ET LILA SCOLAIRE TRANSPORTENT VOS ENFANTS VERS 34 ÉCOLES MATERNELLES, PRIMAIRES, COLLÈGES ET LYCÉES :

- ▲ Les **écoles maternelles et élémentaires** des 11 communes du territoire.
- ▲ Les **collèges** au Loroux-Botttereau, Auguste Mailloux et Notre Dame.
- ▲ Les **collèges** à Vallet, Pierre Abélard et St Joseph.
- ▲ Le **collège** à Ste-Luce-sur-Loire, La Reinetière - pour les élèves en SEGPA.
- ▲ Le **collège** à Clisson, Cacault - pour les élèves en SEGPA.
- ▲ Les 3 sites du **lycée Briacé**, à Ancenis, au Landreau et au Loroux-Botttereau.
- ▲ Le **lycée à Gorges**, Charles Peguy & à **Clisson**, Aimé Césaire :
 - Pour les élèves résidants sur Divatte sur Loire, Le Landreau, Le Loroux-Botttereau, La Remaudière et St Julien de Concelles.
 - Pour les élèves résidants sur La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, Mouzillon, Le Pallet, La Regrippière et Vallet - la gestion est assurée par le Syndicat des transports scolaires de la Région de Clisson.

Information

Réseau Lila - Lignes Régulières

Pour la desserte des lycées La Herdrie, La Joliverie, Les Bourdonnières, Les Savarières, La Baugerie... et des établissements nantais, les lignes régulières n° 30, 31 et 33 sont gérées par le Conseil Régional des Pays de la Loire. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à partir du 2 mai 2017 à la Délégation du Vignoble à Clisson 02 44 76 40 44.

quand et comment régler sa facture ?

LES DATES DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE OU RÈGLEMENT :

- 5 octobre 2017 pour le 1^{er} trimestre
- 5 février 2018 pour le 2^e trimestre
- 5 mai 2018 pour le 3^e trimestre

Par prélèvement :

En retournant le mandat de prélèvement SEPA, complété et signé, accompagné d'un RIB avec la fiche d'inscription. Un échéancier annuel vous sera envoyé avec la carte de transport, une semaine avant la rentrée scolaire.

Ou aussi...

Par virement, par TIPI (www.tipi.gouv.fr), espèces, chèque ou carte bancaire.

Une facture trimestrielle vous sera envoyée pour le règlement.

participation des familles

TARIFS TRIMESTRIELS DU 4 SEPT. 2017 AU 7 JUILLET 2018

Elève en maternelle, primaire ou collège :

- tarif normal : 49,00 €
- à partir du 3^e enfant : 24,50 €
- en cas de garde alternée : 29,40 €

Lycéen domicilié sur la CC* :

- tarif normal : 54,00 €
- à partir du 3^e enfant : 27,00 €
- en cas de garde alternée : 32,40 €
- interne : 35,00 €

Lycéen résidant en Loire-Atlantique :

- domicilié hors CC : 71,00 €
- interne et domicilié hors CC : 40,00 €

Lycéen résidant hors département :

- interne : 150,00 €

Navette pour les lycéens internes

du Lycée de Briacé, site du Loroux Botttereau : 49,00 €

Elève non subventionné : 268,00 €

Duplicata carte Lila scolaire : 5,00 €
Duplicata carte Lila scolaire + TAN : 21,40 €
Supplément TAN : 46,70 €

Tarif « inscription ponctuelle » : 32,00 €

Frais de dossier pour retard d'inscription : 20,00 €

* CC : communauté de communes

A noter

Le règlement intérieur est consultable en ligne sur lila.loire-atlantique.fr